



Compte-rendu

Réunion de validation de la stratégie de société civile sur l'observation indépendante de la législation et de la gouvernance forestière en RDC

| *Date* : 31 janvier 2013

| *Heure* : 14h40 – 17h10

| *Lieu* : bureau du REM

| <i>Participants</i> | <i>Organisme/Position</i> | |
|---------------------|----------------------------|--|
| Laurent Granier | REM/ Coordonnateur | |
| Jean Cyrile Owada | REM/ Coordonnateur adjoint | |
| Essylot LUBALA | REM/ Expert Juriste | |
| Willy Loyombo | OSAPY/Président | |
| Alphonse Longbango | CODHOD/Point focal RRN KIN | |
| Jean Marie Nkanda | RRN/Coordination Nationale | |
| Dieudonné Nzabi | NODRI/RRN Equateur | |
| Freddy Mumba | CENADEP | |
| Augustin Mpoyi | CODELT/Consultant | |

Introduction

L'objet de cette réunion du Comité de finalisation de la stratégie d'observation indépendante (OI) de la législation et de la gouvernance forestière des Organisations de la Société Civile (OSC) en RDC est la validation de la stratégie de la société civile congolaise en matière d'observation indépendante de la législation et de la gouvernance forestière en RDC, consécutivement à un travail de consultation réalisé par Maitre Augustin Mpoyi, Consultant, et de l'atelier des OSC Congolaises sur la stratégie de l'OI en RDC qui avait eu lieu en septembre 2012, dans le cadre des activités de REM en RDC.

Echange

Avant toute chose, le Coordonnateur de REM a rappelé qu'à l'issu des travaux de l'atelier du 13-14 septembre 2012, une équipe de suivi avait été mise en place pour valider la stratégie de la société civile, vue que le document de travail n'était pas encore totalement disponible. Comme méthode d'approche, LG a proposé que le débat porte essentiellement sur la stratégie et non sur l'état des lieux contenus dans le document de travail qui avait déjà été discuté et validé lors de l'Atelier. Après une présentation succincte faite par Maitre Augustin Mpoyi du cadre juridique et institutionnelle, de l'analyse de la réalité de terrain et de la stratégie dégagée lors de l'atelier, les participants ont été préoccupés par les points suivants :



- Budgétisation des activités de la stratégie
- Priorisation des activités
- Constitution d'une plate-forme

En ce qui concerne le premier point, les participants ont convenus que les OSC peuvent prendre en charges les activités préliminaires sans recourir aux bailleurs de fonds et qu'il appartenait à chaque OSC d'ensuite se saisir de la stratégie nationale pour en financer l'exécution de tel ou tel aspect.

En ce qui concerne le deuxième point, il a été démontré que les activités prévues dans le chronogramme de 2013 en annexe ne pourront pas toutes être réalisées en 2013. Il a donc été décidé de souligner les activités prioritaires qui sont :

- La constitution de la plate-forme de discussion au sein de la plateforme en cours de création FLEGT des OCS, composante OI ;
- La formation (renforcement des capacités en OI : aspect social et juridique ainsi que les règles d'exploitation forestière) pour ceux qui en ont besoin;
- L'exécution de premières missions pour les autres
- Un ou des accords de partenariat entre les OSC pour la coordination d'activités l'OI ;
- Un réunion de bilan annuel.
-

La constitution de la plate-forme a été jugée très importante et primordiale du fait qu'elle va constituer un cadre propice pour les réunions de concertation, de planification (stratégie chiffrée), de répartition de tâches (qui fait quoi, quand et comment) et d'identification des besoins.

Conclusion

En guise de conclusion, les participants ont décidé d'une large diffusion de la stratégie nationale telle qu'adoptée par la société civile congolaise.